



# URGENCE ASCT : LES NÉGOCIATIONS REPRENENT !

SAINT DENIS LE 02 DÉCEMBRE 2022

## SUD Rail et la CFTD obtiennent la réouverture des négociations !

Suite à la mobilisation historique vécue au sein la filière trains et après avoir interpellé le PDG de la SNCF pour que les négociations reprennent le plus rapidement possible, nos fédérations syndicales viennent d'être informées par la direction de la SNCF SA Voyageurs qu'elle souhaite reprendre les négociations et qu'elle réunira une table ronde spécifique le jeudi 8 Décembre.

Pour Sud-Rail et la CFTD Cheminots, toujours en lien avec le collectif ASCT CNA, cette table ronde marquera le début d'un second cycle de négociations au cours duquel nous porterons de nouvelles revendications en complément de celles retirées la semaine dernière par l'entreprise.

Pour nos fédérations et pour les ASCT, il est important que l'entreprise remette sur la table les mesures déjà obtenues par SUD-Rail et la CFTD (Inaptitude, parcours pro, garantie financière en cas de changement de métier, retour du listing de notations unique...) et qu'elles soient enrichies par des engagements fermes et concrets sur le déroulement de carrière, la reconnaissance du métier et des compétences multiples qui sont déployées au quotidien par les chefs de bord.



M. Jean-Pierre FARANDOU  
Président-Directeur Général de la SNCF  
Place aux églises  
93200 SAINT-DENIS  
Paris, le 2<sup>e</sup> Décembre 2022

**OBJET :** Reprise des négociations « Urgence ASCT »

Monsieur le président,

Depuis plus de dix-huit mois, chacune de nos organisations syndicales alerte la direction de la SA Voyageurs et ses activités sur les difficultés rencontrées par les ASCT, Parcours Professionnels mis à mal en lien avec la seule « Gestion Par activité » ; Dérolement de carrière à l'arrêt suite à la fusion des listings de notations et au développement d'un type de management essentiellement basé sur le seul intérêt de la « sauvegarde du chiffre d'affaires » ; Allongement des carrières sans prise en compte des situations particulières d'inaptitude ou de volonté de changement de métier ; absence de reconnaissance des salariés qui exercent un métier qui évolue constamment dans vos prérogatives.

Malgré cela, les ASCT ont répondu présent pendant la crise COVID, ont répondu présent pendant les périodes successives de relance et le trafic malgré les sous-effectifs au 1<sup>er</sup> semestre 2022, ont répondu présent durant les périodes successives de canicules à l'été 2022. Pour autant, force est de constater que leur engagement n'a pas été reconnu par les directions d'activités.

C'est dans ce contexte, et en l'absence de réponses concrètes rendues aux organisations syndicales, que les ASCT ont décidé de prendre l'initiative de déposer fin Octobre, à travers les outils dont disposent nos organisations syndicales, une démarche de concertation immédiate. Après une première réunion infructueuse et le dépôt d'un préavis de grève, il aura fallu attendre que le nombre de déclarations d'intentions soit élevé pour que les directions d'activités prennent ses sérieux la coller des ASCT. Un premier relevé de conclusion a été rédigé, puis complété au niveau de la SA Voyageurs.

Si les mesures annoncées sur un certain nombre de points vont dans le bon sens, les réponses concernant la reconnaissance du métier et sa valorisation, la nature du management des agents concernés, ils ont donc confirmé l'appel déployement de carrière n'ont pas été jugés satisfaisants par les agents concernés, dans le sillage d'une communication non-maîtrisée, à la grève sur ce premier week-end de l'activité TGV/JC et la SA Voyageurs, un sentiment d'incompréhension de voire contradictoire entre la direction de l'activité TGV/JC et la SA Voyageurs, un sentiment d'incompréhension de la part des agents.

Alors que plus de 80% des ASCT ont déclaré leur intention de faire valoir leur droit à la cessation concertée du travail du 2 au 5 décembre, vous n'êtes pas sans ignorer que le préavis SUD Rail / CFTD Cheminots comporte plusieurs séquences d'appel à la grève. Pour nos organisations syndicales, et pour les ASCT mobilisés, les deux prochaines semaines doivent nous permettre de négocier des mesures sur les derniers points de blocage. Chacun d'entre nous doit pouvoir permettre à chaque ASCT, de chaque activité, d'obtenir des droits supplémentaires.

C'est donc tout naturellement, qu'à travers ce courrier officiel, les fédérations SUD-Rail et CFTD Cheminots vous demandent d'intervenir pour que les négociations, interrompues par la direction après le refus des premières mesures, puissent reprendre le plus rapidement possible et nous permettre d'avancer sur des mesures complémentaires aux premières propositions de l'entreprise.

En espérant être entendus, et dans l'attente de votre réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour SUD-Rail

Eric MEYER

Pour la CFTD Cheminots

Sabine La Touquin

Pour arracher ces dernières mesures et éviter l'enracinement du conflit, SUD-Rail et la CFTD seront porteurs de propositions pour les agents afin que leurs compétences et la technicité de leur métier soient valorisées. Chaque ASCT, quelque soit l'activité pour laquelle il exerce, doit obtenir la garantie d'un déroulement de carrière en qualification / classe, PR et niveau jusqu'aux positions terminales de la classe 4 / Qualif D.